

Archives municipales

Infos pratiques

Les archives sont ouvertes à tous gratuitement et consultables sur place, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. Les mineurs doivent également se munir de la [fiche d'autorisation d'inscription](#) complétée et signée.

Horaires d'accueil du public

les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous.

Contact

archives.municipales@oullinspierrebénite.fr

Adresse

18 rue Lucie Aubrac, 69310 Oullins-Pierre-Bénite

Accès handicapés.

Plus d'informations

- > [Consignes sur la salle de lecture des archives](#)
- > [Règlement de la salle de lecture des archives](#)

Accès aux fonds d'archives

Règles de communicabilité des archives

[La loi du 15 juillet 2008 relative aux archives](#) 

, reprise dans le code du patrimoine articles L211-1 à L214-10 pose le principe de la libre communicabilité générale sauf exceptions.

- > [Cadre de communication des archives au public](#)

Les fonds

Les archives d'Oullins-Pierre-Bénite sont riches de nombreux documents, certains antérieurs à 1790.

- > [Cadre de classement des archives municipales d'Oullins-Pierre-Bénite](#)

Répertoires des archives

Afin de préparer votre recherche, vous pouvez nous adresser vos questions par courriel ou consulter les répertoires disponibles en téléchargement (liste non exhaustive ci-dessous). L'intégralité des instruments de recherche est disponible sur place au service des Archives.

Fonds d'archives d'Oullins

- > [Répertoire séries A, B et C](#)
- > [Répertoire série D](#)
(administration générale de la commune)
- > [Répertoire 347W](#)
(jumelage Oullins Nürtingen)
- > [Répertoire série F](#)
(population, économie sociale, statistique)
- > [Répertoire série 3Fi](#)
(art urbain, urbanisme voirie, bâtiments communaux, bâtiments privés, espaces verts, fleurissement et environnement, industrie et commerce, événements)
- > [Répertoire série 1G](#)
(impôts directs)
- > [Répertoire série H](#)
(affaires militaires 1791-1989)
- > [Répertoire série I](#)
(police, justice, hygiène publique)
- > [Répertoire série K](#)
(élections et personnel)
- > [Répertoire série L](#)
(finances de la commune)
- > [Répertoire série M](#)
(édifices communaux : monuments et établissements publics 1797-1990)
- > [Répertoire série N](#)
(Biens communaux, terres, bois, eaux)
- > [Répertoire série Q](#)
(assistance et prévoyance 1789-1986)

Fonds d'archives de Pierre-Bénite

- > [Répertoire des séries modernes](#)
(1869-1982)

Les inventaires des archives antérieures à la Révolution ainsi que les bordereaux des versements d'archives postérieures à 1983 sont consultables en salle de lecture.

Recherches généalogiques

Vous décidez de faire votre arbre généalogique et vous ne savez pas par où commencer ? Avant de vous diriger vers un service d'archives, commencez par rassembler toutes les informations dont vous disposez sur vos ancêtres. Consultez les papiers de famille et interrogez vos proches. Quand vous serez arrivé au bout de la mémoire familiale, orientez-vous vers les sources administratives. Le généalogiste limite en effet trop souvent sa recherche à l'utilisation des registres d'état civil. Pourtant d'autres sources sont disponibles pour reconstituer l'histoire des familles :

- > [que consulter pour reconstituer la vie de nos ancêtres](#)

Collectes

Faire un don aux Archives municipales d'Oullins-Pierre-Bénite

Contactez le service des Archives municipales à l'adresse

archives.municipales@oullinspierrebenite.fr

Selon ce que vous souhaitez donner, un rendez-vous pourra vous être proposé.

Attention, tout don aux Archives municipales doit être accompagné d'une Lettre de don, dont voici le formulaire à télécharger et compléter.



[Remplir la déclaration de don](#)

Mémoire de confinement

Nous vivons une période inédite. Parce que nous oublions vite, et pour en laisser une trace aux générations futures, il est important d'en conserver la mémoire.

De nombreux services d'archives, auxquels les Archives municipales d'Oullins-Pierre-Bénite s'associent, ont ainsi lancé une collecte sous le titre #memoiredeconfinement.

A votre tour, contribuez à la grande histoire en nous envoyant vos témoignages de cette période, que nous conserverons pour constituer un fonds cohérent et représentatif des répercussions humaines et sociales de cette épidémie au niveau de notre commune.

Qui peut donner ?

Tout le monde, à condition d'habiter ou de travailler sur la commune d'Oullins-Pierre-Bénite.

Que peut-on donner ?

Le service des Archives est preneur de tout : documents numériques (photographies, vidéos, dessins, BD, témoignages, récits de confinement et journaux de bord, sons, initiatives solidaires ou pédagogiques, etc.), mais aussi documents papier, objets... Il est possible de faire des copies numériques afin que vous puissiez conserver l'original.

Comment faire ?

Contactez le service des Archives municipales à l'adresse

archives.municipales@oullinspierrebenite.fr

Selon ce que vous souhaitez donner, un rendez-vous pourra vous être proposé.

Attention, tout don aux Archives municipales doit être accompagné d'une Lettre de don, dont voici

[le formulaire à télécharger et compléter.](#)

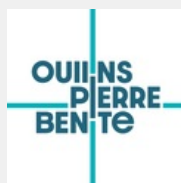


ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET

> [Geopatryme : tout sur les noms de famille](#)

(<http://www.geopatryme.com/>)



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► [HORAIRES \(HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?\)](http://oullins.fr/vie-municipale/services-municipaux-243/hotel-de-ville-4115.html?)

@ CONTACTEZ-NOUS